



Contre la montée du chômage et de la précarité, pour le droit à l'emploi !

jeudi 6 janvier 2022, par [Bariaud](#)

ACTUALITÉ

CONTRE LA MONTÉE DU CHÔMAGE ET DE LA PRÉCARITÉ, POUR LE DROIT À L'EMPLOI !

Le gouvernement vient d'imposer une réforme de l'assurance chômage contre l'avis des organisations syndicales de salarié·es. Le seul objectif de cette réforme est d'indemniser moins de travailleur·ses privé·es d'emploi et précaires et le plus faiblement possible ; la CGT exige, elle, son annulation et une revalorisation immédiate des allocations chômage !

Aujourd'hui sur 6,6 millions de demandeur·ses d'emploi inscrits à pôle emploi, seules 20 % des chômeur·ses sont indemnisés, 50 % des allocations perçues sont inférieures à 950 euros.

Pour la CGT, à l'opposé de la propagande gouvernementale, c'est bien le patronat et les employeur·ses publics qui organisent le chômage et la précarité (PSE, suppressions de postes, recrutement de CDD,...)

Avec la réduction hebdomadaire de temps de travail à 32h : 4 millions d'emplois pourraient être créés soit 68 milliards d'euros de ressources supplémentaires pour l'Assurance-Chômage. Dans de nombreux secteurs de public et du privé, les salarié·es revendiquent embauches et créations de postes : la santé, la SNCF, les collectivités territoriales, les finances publiques, etc.



Dans nos secteurs fédéraux ces revendications sont très fortes, nous constatons chaque jour qu'il faudrait plus de personnels dans nos écoles, collèges, lycées, universités, laboratoires. Les salarié·es très précaires des associations ou entreprises du sport, de l'éducation populaire et de la formation professionnelle qui alternent les périodes d'emploi et de chômage vont souffrir de cette réforme qui va priver encore plus de postes, recrutement de CDD,...

Nos revendications fédérales sur la formation professionnelle rejoignent celles de nos camarades précaires et préviens d'emploi ainsi que la dénonciation de la mise en concurrence des organismes de formation, la pression toujours plus forte à la rentabilité et la « mise sur le marché » de formations « low cost ». En ce sens les réformes de la formation professionnelle et de l'assurance chômage sont les deux faces d'une même politique visant, pour le patronat, à disposer d'une main d'œuvre peu qualifiée ainsi, avec des salaires moindres et convertibles à merci.

05
La Ligne N° 039 - 056 - 2021



Pour toutes ces raisons notre mobilisation a fait le choix de s'opposer à la réforme de la FSE, au Comité national des travailleurs précaires et préviens d'emploi de la CGT. Alors que se tiennent comme-ci la mobilisation annuelle contre le chômage et la conférence nationale du CNTEP, nous voyons bien que nous devons à notre tour mettre en place les conditions d'un dialogue régulier entre notre mobilisation et le Comité. Face aux attaques contre les chômeur·ses et la montée de la précarité nous avons besoin de nous battre ensemble et de faire vivre la CGT auprès de celles et ceux qui en ont le plus besoin.

Le gouvernement vient d'imposer une réforme de l'assurance chômage contre l'avis des organisations syndicales de salarié·es. Le seul objectif de cette réforme est d'indemniser moins de travailleur·ses privé·es d'emploi et précaires et le plus faiblement possible ; la CGT exige, elle, son annulation et une revalorisation immédiate des allocations chômage !

Aujourd'hui sur 6,6 millions de demandeur·ses d'emploi inscrits à pôle emploi, seules 20 % des chômeur·ses sont indemnisés, 50 % des allocations perçues sont inférieures à 950 euros. Pour la CGT, à l'opposé de la propagande gouvernementale, c'est bien le patronat et les employeur·ses publics qui organisent le chômage et la précarité (PSE, suppressions de postes, recrutement de CDD,...).

Avec la réduction hebdomadaire du temps de travail à 32h : 4 millions d'emplois pourraient être créés soit 68 milliards d'euros de ressources supplémentaires pour l'Assurance-Chômage. Dans de nombreux secteurs du public et du privé, les salarié·es revendiquent embauches et créations de postes : la santé, la SNCF, les collectivités territoriales, les finances publiques, etc.

Dans nos secteurs fédéraux ces revendications sont très fortes, nous constatons chaque jour qu'il faudrait plus de personnels dans nos écoles, collèges, lycées, universités, laboratoires. Les salarié·es très précaires des associations ou entreprises du sport, de l'éducation populaire et de la formation professionnelle qui alternent les périodes d'emploi et de chômage vont souffrir de cette réforme qui va priver encore plus

d'entre elles et eux d'accès à l'indemnisation. Il en va de même des vacataires et auto-entrepreneur·ses. En attaquant l'indemnisation chômage le gouvernement affirme lutter contre les contrats courts : c'est assez incroyable alors que ce sont les employeur·ses publics et privés qui en abusent pour répondre à des besoins qui sont pourtant permanents.

Nos revendications fédérales sur la formation professionnelle rejoignent celles de nos camarades précaires et privé·es d'emploi ainsi que la dénonciation de la mise en concurrence des organismes de formations, la pression toujours plus forte à la rentabilité et la « mise sur le marché » de formations « low cost ». En ce sens les réformes de la formation professionnelle et de l'assurance chômage sont les deux faces d'une même politique visant, pour le patronat, à disposer d'une main d'œuvre peu qualifiée donc avec des salaires moindres et corvéable à merci.

Pour toutes ces raisons notre fédération a fait le choix d'essayer d'associer des militant·es de la FERC au Comité national des travailleurs précaires et privés d'emploi de la CGT. Alors que se tiennent ce mois-ci la mobilisation annuelle contre le chômage et la conférence nationale du CNTPEP, nous voyons bien que nous peinons à mettre en place les conditions d'échanges militants réguliers entre notre fédération et le Comité. Face aux attaques contre les chômeur·ses et la montée de la précarité nous avons besoin de nous battre ensemble et de faire vivre la CGT auprès de celles et ceux qui en ont le plus besoin.